

Travailler en Belgique!

Fiche n°14



Déroulement :

- Accueil et présentation de la Maison de l'Europe (10mn)
- Présentation géographique de la Belgique. (10mn)
- Explication de la législation, les démarches.
Comment, où chercher un emploi en Belgique ? (1h10)
- Temps d'échanges (30mn)

Durée de l'animation : 2h00

Lieu de l'intervention :

Salle animation de la Maison de l'Europe.

Thème(s) abordés :

Recherche d'un emploi en Belgique, législation, retraite, sécurité sociale...

Objectifs :

Favoriser la mobilité des travailleurs.

Matériel :

Ordinateur
Vidéo projecteur

Documents distribués :

Carte de la zone frontalière
Liste des communes frontalières
Adresses utiles

Coût :

L'intervention a un coût, mais pour les structures qui se trouvent sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, seule une adhésion à l'association est demandée. Cette animation s'inscrit dans le cadre des missions de la Maison de l'Europe, Centre d'Information « *Europe Direct* » financé par Dunkerque Grand Littoral Communauté urbaine et l'Union européenne.

Pour les structures qui se trouvent en dehors de la Communauté urbaine de Dunkerque, nous contacter, une grille de participation aux frais vous sera remise.

Production Maison de l'Europe Centre d'Information « Europe Direct » Dunkerque Flandre

Mis à jour le 14/06/2011. CM. Page 1 sur 1

